

GB : la terroriste se plaint... et gagne : la police a diffusé une photo d'elle sans niqab

écrit par Jules Ferry | 17 février 2025





Farishta Jami, 36 ans, a prêté allégeance à Daesh et avait un « intérêt manifeste » pour l'utilisation d'enfants dans la guerre

Les policiers accèdent à sa demande et publient une nouvelle photo d'identité judiciaire d'une terroriste condamnée pour Daesh : elle s'est plainte que la première la montrait sans niqab.

Voici encore une autre indication de la nature des dirigeants actuels dans une Grande-Bretagne à genoux et dhimmie. **À quoi servent les photos d'identité ? À l'identification.** Encore une capitulation abjecte de la Grande-Bretagne devant l'islam.

[Daily Mail](#)

La police a publié la photo d'une femme condamnée pour

terrorisme portant un niqab – après qu'elle se fut plainte qu'une première photo de garde à vue la montrait sans couvre-chef.

Les jurés ont appris que Farishta Jami, 36 ans, se préparait à se rendre en Afghanistan avec ses enfants pour qu'ils deviennent des martyrs de l'État islamique, lorsque la police a fait une descente à son domicile en novembre 2023.

Cette mère célibataire de quatre enfants avait prêté allégeance à Daesh et manifesté un « *intérêt manifeste pour l'utilisation d'enfants dans la guerre* », y compris des vidéos d'enfants en train de procéder à des exécutions, a-t-on exposé au tribunal.

Cet après-midi, la police des West Midlands a publié une nouvelle image de garde à vue sur laquelle seuls les yeux de Farishta Jami sont visibles sous un couvre-chef intégral, après que l'avocat de la défense, Matthew Brook KC, a déclaré au juge que **sa cliente avait été bouleversée par la vue de la première photo d'identité judiciaire.**



Sur cette image, publiée à la suite de la condamnation de Farishta Jami, une musulmane « pratiquante », jeudi, on la voit avec ses longs cheveux bruns découverts et attachés.

L'avocat a déclaré à la cour :

« Les comptes rendus des verdicts d'hier ont utilisé une image de ma cliente, publiée par la police, sur laquelle sa tête n'était pas couverte.

Cela lui a causé une détresse considérable et la police va publier une autre image. Nous demandons qu'elle soit utilisée à la place »...